



Dossier de presse

Semaine de l'agriculture française

Intermarché

agro
Mousquetaires

Les Mousquetaires

Avec plus de **15 000**
partenaires agricoles
et l'achat annuel de
2 milliards d'€ de matières
premières agricoles françaises,

le Groupement
Les Mousquetaires
est résolument **engagé**
auprès des agriculteurs
français



En 2020, les Mousquetaires ont travaillé en partenariat avec plus de **15 000 producteurs français** ;



Et ont acheté pour plus de **2 milliards d'euros de matières premières agricoles française** :



Volaille : **38 M€**



Boeuf : **545 M€**



Porc : **480 M€**



Lait : **185 M€**



Vin : **80 M€**



Fruits/Légumes/Céréales : **747 M€**



Mer : **156 M€**

Depuis la création de leur Groupement en 1969, Les Mousquetaires ont tissé une relation unique avec les agriculteurs français. Par leur maillage territorial, le plus dense de France, leur enracinement dans les territoires et leur approche de chefs d'entreprise, ils entretiennent une **véritable proximité avec le monde agricole**.

Depuis 1974, Les Mousquetaires se sont dotés de leurs propres outils de production agroalimentaire, rassemblés au sein d'Agromousquetaires, ce qui leur donne une approche spécifique du fonctionnement intégral des filières, « de la fourche à la fourchette ».

C'est ce positionnement qui permet aujourd'hui à Intermarché d'occuper une place unique parmi les distributeurs, puisque l'enseigne des « **Producteurs & Commerçants** » fabrique dans ses usines plus de la moitié des produits à ses marques.

Pour partager leur vision de l'agriculture française et les initiatives prises aux côtés de leurs partenaires agricoles ces derniers mois, Les Mousquetaires participent à la **Semaine de l'agriculture française** qui se tient **du 13 au 24 mai** partout en France ainsi que sur internet avec des temps forts digitaux.



Pour cette occasion, **visites virtuelles, films, témoignages d'éleveurs ou encore événements en magasin** viendront rythmer ces journées consacrées à la ruralité.

La contractualisation comme modèle de relation entre amont et aval

En privilégiant la contractualisation avec ses producteurs partenaires, Agromousquetaires souhaite construire une **relation durable**, gage de stabilité, de juste rémunération et de visibilité sur le long terme avec eux afin de contribuer à la **pérennité des filières agricoles**. Faire le choix de la contractualisation, c'est aussi accompagner les producteurs partenaires dans leur transformation vers une **agriculture plus raisonnée et responsable** en les associant, dès le départ, aux plans de progrès envisagés.

Concrètement, cela consiste à **définir et co-construire ensemble des cahiers des charges plus respectueux de l'environnement et de la santé**.

Souvent, des contractualisations longues, **entre trois et douze ans**, sont envisagées pour permettre aux producteurs partenaires d'engager des projets de long terme. Cela s'applique plus particulièrement aux exploitations en **conversion bio** ou à la **Haute Valeur Environnementale (HVE)**.

À terme, Agromousquetaires ambitionne de devenir un **acteur référent en matière de pratiques de production et de modes d'alimentation responsables**.

Filière Lait

Des primes contractualisées en faveur du pâturage et l'alimentation sans OGM



Agromousquetaires possède deux laiteries :

- **La Laiterie Saint-Père (44)**

340 élevages partenaires

millions de litres de lait transformés en 2020 (collecte + achats)

270

- **La Fruitière de Domessin (73)**

71 élevages partenaires

millions de litres de lait transformés en 2020

37,6

3926 tonnes de fromages vendues



Convaincu que la stabilité de la filière passe aussi par la mise en œuvre de **pratiques plus durables et responsables**, Agromousquetaires poursuit la démarche de progrès engagée avec ses éleveurs partenaires et un **Comité Scientifique dédié**, composé d'ONG, de chercheurs et d'instituts techniques.

Les éleveurs s'engageant sur cette voie bénéficient d'une prime de **21 €/1000 L**, portant donc le prix d'achat à **396 €/1000 L** (toutes primes incluses) :

- Une prime de 6 €/1000 L traduit la mise en œuvre des deux volets de la charte d'engagement « **bien-être animal dans la filière lait Agromousquetaires** » : référentiel sur le lait pâturé et référentiel bien-être animal en bâtiment ;
- Une prime conjointe de 15 €/1000 L rémunère la mise en œuvre d'une **alimentation sans OGM**. Un délai de 6 mois pour la conversion des exploitations au « sans OGM » est prévu (6 €/1000 L).

Pour ses deux laiteries, **Agromousquetaires assure un juste prix d'achat** du lait auprès de ses partenaires agricoles et s'engage à acheter l'intégralité des volumes contractuels. Cet engagement réciproque assure aux producteurs une **visibilité financière leur permettant d'inscrire leur activité dans la durée**.

Pour 2021, la filière Lait d'Agromousquetaires garantit aux élevages partenaires de la Laiterie Saint-Père et de la Fruitière de Domessin un **prix d'achat de 375 €/1000 L** (comprenant les primes habituelles moyennes).



À date, plus de **90 %** des éleveurs partenaires de la filière lait d'Agromousquetaires font pâturer leurs élevages

Découvrir le témoignage de **Ludovic Tabart**, éleveur laitier à Arzal (56) et partenaire de la Laiterie Saint-Père



Filière Boeuf

La contractualisation, gage de qualité pour le consommateur et de stabilité pour l'éleveur

La SVA Jean Rozé est le **3^e acteur national** de la transformation de viande en France

Plus de **8 000 éleveurs** en démarches de partenariat en 2020

290 000 bovins commercialisés en 2020

La **SVA Jean-Rozé** représente une **majorité de viande bovine commercialisée dans les rayons traditionnels** des magasins Intermarché et **75 % dans le rayon libre service** de l'enseigne

Découvrir le témoignage de **Philippe Auger**, éleveur bovin à Brussey (70), président ELVEA France et engagé dans la démarche « Un éleveur près de chez vous »



Depuis 2010, la filière bovine d'Agromousquetaires s'implique dans des schémas contractuels afin de **sécuriser son approvisionnement, donner de la visibilité aux éleveurs et offrir une viande d'exception** aux magasins Intermarché et Netto.

La SVA Jean Rozé a mis en place, avec de nombreux partenaires, des **contrats de production** prenant en compte les éléments de coût de production. Ces dispositifs viennent garantir à l'éleveur un prix minimum indexé aux principales charges liées à la production des animaux. Ces prix minima sont revus en fonction de l'évolution, par exemple, du prix des céréales. En 2020, la SVA Jean Rozé a mis en place près de **six contractualisations différentes** pour permettre une lisibilité financière à ses partenaires agricoles et répondre aux attentes des consommateurs.

La démarche « **Un éleveur près de chez vous** » fait office de référence en la matière. Imaginée en 2018 par Agromousquetaires, Intermarché et l'association d'éleveurs **ELVEA France**, cette contractualisation tripartite a une triple ambition :

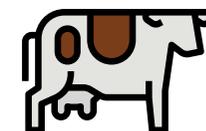
- **assurer de la stabilité** aux éleveurs grâce à la contractualisation,
- **mieux rémunérer leur travail** et proposer de la viande locale de qualité.

« Un éleveur près de chez vous » assure de la transparence sur la chaîne de valeur.

La SVA Jean Rozé a pour mission d'établir la **contractualisation tripartite** avec le point de vente et la partie élevage. Elle orchestre la prise en charge des animaux, du transport depuis l'élevage jusqu'à la livraison dans les points de vente. Les éleveurs s'engagent de leur côté à **respecter la charte des bonnes pratiques d'élevage** ou encore à être signataires du **plan Ecoantibio**, visant à développer des alternatives aux antibiotiques.

Ils s'engagent également à mettre en place des plans d'actions d'amélioration afin de **réduire leur empreinte environnementale**.

En 2020, **700 éleveurs ELVEA** ont participé à la démarche « **Un éleveur près de chez vous** » impliquant la contractualisation de **4 500 animaux** pour **250 points de vente**



Filière **Porc**

La contractualisation, un atout nécessaire pour faire face aux crises agricoles



Face aux différentes crises que la filière porcine a dû affronter, Agromousquetaires s'est toujours mobilisé pour **lutter contre la volatilité des prix et le manque de visibilité** pour les éleveurs notamment en maintenant une fixation du prix garantissant un **revenu minimum** aux producteurs couplé par le **développement de la contractualisation longue**.

Le projet de contractualisation « **Louis D'Armel** » en est un parfait exemple. Né à l'été 2015 en pleine crise, le contrat « Louis D'Armel » entend apporter une réponse à l'instabilité des cours tout en restant connecté aux marchés.

Ce projet a été **co-construit entre les éleveurs, les groupements de producteurs et Agromousquetaires** afin de comprendre les problématiques de chacun et y apporter des réponses concrètes. Le contrat « Louis D'Armel » assure une **juste rémunération aux agriculteurs** car les prix sont indexés sur le cours des céréales et des protéines. Il permet aussi une projection sur l'avenir avec une **contractualisation longue, entre 3 et 5 ans**, ainsi que la possibilité de connaître son prix de vente 6 mois à l'avance.



La filière porc d'Agromousquetaires est le **3^e abatteur porcin** et le **2^e producteur de charcuterie** en France.

Plus de **200 éleveurs** contractualisés

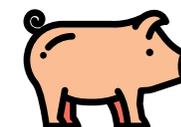
300 000 tonnes de **viande** et **90 000** tonnes de **charcuteries** produites en 2020.



À date, **200 élevages** ont fait le choix de cette **contractualisation** et livrent près de **1 200 000 porcs** à Agromousquetaires par an soit un peu plus de **50 % des approvisionnements**.

Cette contractualisation a été proposée sur des cahiers des charges Viande de Porc Française (VPF), Label Rouge, Sans Antibiotique dès la naissance et bio afin de **couvrir tous les besoins des clients Intermarché et Netto**.

L'entreprise agroalimentaire accompagne aussi ses partenaires agricoles dans leur **conversion bio** en proposant des contrats sur 12 ans.





Filières Vin et Céréales

La contractualisation au service de la transition agroécologique

Les pratiques agricoles conditionnent l'avenir de l'environnement, de l'alimentation et de la santé humaine. C'est pour répondre aux attentes croissantes de la société qu'Agromousquetaires s'est engagé dans la voie de l'**agroécologie**. Ce mode de production **respectueux des équilibres naturels, au service de l'humain et de la nature**, est fondé sur une vision de l'agriculture élargie à l'écologie, à l'économie et à la société. Pour soutenir ce modèle, Les Mousquetaires se sont engagés dans la **Haute Valeur Environnementale (HVE)**. Dès 2016, Agromousquetaires s'est lancé dans **deux filières pilotes : le blé et le vin**.

Pour accompagner les agriculteurs céréaliers dans cette transition vers la HVE, Agromousquetaires met en place des **contrats avec un prix d'achat fixe garanti pendant 3 ans**, qui couvre les coûts de production de l'exploitation afin de permettre l'engagement dans la démarche HVE. Ce prix fixe est indépendant des variations des cours du blé.

Filière Vin :

557 vignerons partenaires

6 millions de bouteilles HVE conditionnées en 2020

380 000 BIB HVE conditionnés en 2020

107 partenaires fournisseurs certifiés HVE

53 références de vin HVE en 2020

Filière Céréales :

557 vignerons partenaires

Plus de **120 000** tonnes de **produits finis** fabriqués chaque année

10 références de pains HVE en 2020



POUR LA FILIÈRE VIN, Agromousquetaires propose une contractualisation pluriannuelle avec des garanties de débouchés et un prix juste. **80 % des vins « Expert-Club » doivent être issus d'exploitations certifiées HVE d'ici 2023**, soit 200 références, et 100 % en 2025, soit 250 références. Cette démarche agroécologique vise à abandonner des pratiques conventionnelles pour proposer une gamme de vins Expert-Club qui répond aux demandes des consommateurs pour des produits plus **respectueux de l'environnement et de la santé**.

Engagée dans la démarche **Haute Valeur Environnementale (HVE)** depuis 2016, la filière vin d'Agromousquetaires développe également une gamme de produits « **Expert-Club** » **Zéro Résidu de Pesticides (ZRP)** ainsi qu'une gamme « **Expert-Club** » **Sans Sulfite Ajouté (SSA)**. Ces gammes viennent compléter la gamme de vin Expert-Club Bio embouteillée depuis 2009.



Le Groupement Les Mousquetaires se fixe l'objectif de **commercialiser**

50 % des pains à sa marque **sous le label HVE** d'ici **2023**,

et **100 %** d'ici **2025**.

Découvrir en vidéo les filières HVE d'Agromousquetaires.



Avec ces plans d'accompagnement, Agromousquetaires souhaite être un facilitateur pour chaque exploitation souhaitant obtenir la certification HVE.



Évènements et contenus vidéo Agromousquetaires labellisés « **Semaine de l'agriculture française** »



La Haute Valeur Environnementale

- La **Filière Blé** HVE d'Agromousquetaires
- La **Filière Vin** HVE d'Agromousquetaires



La Filière Porc

- La contractualisation Louis d'Armel



Agromousquetaires : pâturage et alimentation sans OGM pour notre filière lait

- La **charte bien-être animal**, lait pâturé et alimentation sans OGM d'Agromousquetaires



La Filière Bœuf

- La démarche « **Un éleveur près de chez vous** »
- La **ferme du Haut-Gast**, ferme expérimentale appartenant à Agromousquetaires



360

Usinesouvertes.fr

Visiter **virtuellement** les unités de production d'Agromousquetaires grâce au site internet Usinesouvertes.fr



À retrouver ici





Intermarché

Avec un magasin tous les **17 km**, l'enseigne Intermarché dispose d'un **maillage** et d'un **ancrage territorial unique en France**, qu'elle met à profit pour nouer des liens entre producteurs, distributeurs et consommateurs.

À travers de nombreuses initiatives, elle **valorise les produits locaux, le savoir-faire agricole, le circuit court mais aussi les agriculteurs et leur métier** directement en rayon ou sur les emballages.

À l'occasion de la Semaine de l'agriculture française, Intermarché met en exergue **deux projets phares :**

« **Les Éleveurs vous disent MERCI!** »

Les yaourts
« **Né d'une seule ferme** »



Le « **MERCI! Tour** » et deux nouveaux films « **Cultivons-Nous** »

Pour célébrer son **3^e anniversaire**, la marque « Les Éleveurs vous disent MERCI! » organise un « **MERCI! Tour** » dans une cinquantaine de points de vente Intermarché. Ce « **MERCI! Tour** » débutera le **14 mai** et se prolongera **jusqu'au 25 septembre** prochain. Il passera dans toutes les régions de France pour permettre au plus grand nombre de venir **rencontrer les éleveurs MERCI!** en magasin, échanger sur leur profession, leur exploitation et leurs produits.

Avec cet évènement itinérant, l'essence même de la marque MERCI! prend tout son sens : **créer un moment de partage entre les agriculteurs et les consommateurs.**

De plus, après le film consacré à l'histoire du lait « Les Éleveuses vous disent MERCI! », Intermarché et la chaîne **CultivonsNous.tv** proposent deux **nouveaux documentaires** sur la marque.



Cette fois, nous découvrons le quotidien d'**Adrien Chavarot**, apiculteur MERCI! à Faget-Abbatial (32) et **Thibault de Ferrand**, pomiculteur MERCI! à Pleurtuit (35).



16 références

Plus de **679 éleveurs engagés** dans la démarche



Découvrir le témoignage d'**André Bonnard**, éleveur laitier à La Terrasse-sur-Dorlay (42) et président de « Né d'une seule ferme ».



Point d'étape sur les yaourts « Né d'une seule ferme »

L'année dernière, Intermarché et la start-up « **Né d'une seule ferme** » profitaient du Salon de l'Agriculture pour annoncer leur partenariat.

Objectif : fabriquer des yaourts directement sur des exploitations laitières pour proposer une activité complémentaire rémunératrice aux producteurs de lait, mais aussi **prôner la qualité des produits fermiers et une parfaite traçabilité.**

Après plusieurs mois de travail, **six yaourteries** « Né d'une seule ferme » fonctionnent au quotidien pour livrer près de **600 magasins Intermarché.**

Les yaourts « Né d'une seule ferme » sont directement produits sur les exploitations laitières grâce à une « yaourterie » **branchée au tank à lait.** Une fois les yaourts prêts, ils sont acheminés sur bases logistiques puis dans les points de vente Intermarché.

Ce circuit court permet une **parfaite traçabilité** du produit : de la ferme au distributeur. Ce projet souhaite mettre à disposition des **solutions innovantes et performantes** pour permettre aux éleveurs laitiers d'optimiser leur rentabilité sur le long terme et de valoriser leur savoir-faire.

Comme son nom l'indique, le lait de chaque pot de yaourt « Né d'une seule ferme » provient d'une seule et unique exploitation. Un **Code 2D**, présent



sur l'emballage, renvoie vers une page internet sur laquelle **chaque éleveur raconte son histoire**, explique ses pratiques et son territoire.

« Né d'une seule ferme » **achète directement les yaourts au producteur**, et cela correspond à une **valorisation du lait transformé de 550 € /1 000 l pour 52 000 litres annuels transformés.**

Ces yaourts sont fabriqués avec du lait entier, **sans additif et sans poudre de lait.** La recette est aussi courte que naturelle. Au-delà du yaourt nature, la gamme se compose de **plusieurs parfums** : vanille, citron, myrtille et bientôt framboise.

Vendus par lot de quatre

à un prix moyen de 2,16 €, les yaourts

« Né d'une seule ferme » proposent un **très bon rapport qualité-prix.**



Près de **600 points de vente Intermarché** proposent les yaourts « Né d'une seule ferme »

6 yaourteries en fonctionnement

Évènements et contenus vidéo Intermarché labellisés « **Semaine de l'agriculture française** »



« **Les Éleveurs vous disent MERCI!** »

- Cultivons-Nous sur le **miel MERCI!**
- Cultivons-Nous sur le **jus de pomme MERCI!**
- Le « **MERCI! Tour** »



« **Né d'une seule ferme** »

- Le projet « **Né d'une seule ferme** »



À retrouver ici



À propos du Groupement Les Mousquetaires :

Avec près de **4 000 points de vente** en Europe et un chiffre d'affaires de **46,3 milliards d'euros** en 2020, le Groupement Les Mousquetaires est l'un des acteurs majeurs de la grande distribution. Créé en 1969, le Groupement rassemble plus de **3 000 chefs d'entreprise indépendants** et **150 000 collaboratrices et collaborateurs**.

Les enseignes du Groupement sont **Intermarché, Netto** (alimentaire) ; **Bricomarché, Brico Cash** et **Bricorama** (bricolage) ; **Roady** et **Rapid Pare-Brise** (mobilité). Outre leur logistique intégrée et leur foncière, les Mousquetaires disposent de **59 sites de production agroalimentaires**, tous situés dans l'Hexagone, faisant d'Intermarché l'enseigne des « **Producteurs & Commerçants** ».

Présents dans l'Hexagone, les Mousquetaires déploient aussi leurs enseignes en **Belgique**, au **Portugal** et en **Pologne**. Pour suivre l'actualité du Groupement :

www.mousquetaires.com

[Espace journaliste](#)

[@mousquetairesfr](#)

À propos d'Intermarché :

Avec **1 840 points de vente** Intermarché en France (déclinés en 4 formats : **super, contact, express, hyper**), l'enseigne au modèle unique de « **Producteurs & Commerçants** » est le **2^e distributeur indépendant de l'Hexagone**.

Pour Intermarché, « **mieux produire** », c'est soutenir une production française et responsable ; et « **mieux manger** », c'est aider les Français à manger un peu mieux tous les jours.

À propos d'Agromousquetaires :

Grâce au modèle unique « **Producteurs & Commerçants** » qui rassemble Agromousquetaires et Intermarché, Agromousquetaires est pleinement concerné par les sujets agricoles. Le pôle agroalimentaire du Groupement.

Les Mousquetaires possède **5 filières agricoles** qui sont le **porc, le bœuf, le lait, le vin et les céréales ainsi qu'une filière mer**, et pour lesquelles il a acheté pour plus d'**1,6 milliard d'euros d'achats de matières premières agricoles françaises** en 2020.

Avec **11 000 salariés, 59 sites de production regroupés en 13 filières**, Agromousquetaires est un acteur agroalimentaire majeur en France.

Pour plus d'informations sur le pôle agroalimentaire du Groupement Les Mousquetaires :

[Agromousquetaires](#)

[Espace journaliste](#)

[@agromousquetair](#)



Contact Presse - SOURCE RP

Charlotte Rabilloud : 06 62 03 28 34 / 01 85 78 66 32 / charlotte@source-rp.com
Michelle Kamar : 06 09 24 42 42 / 01 85 78 66 31 / michelle@source-rp.com